Les Nouvelles du REHNam

N° 59 – mai 2023

L'invité du mois : Anthony Clève *

Anthony Clève, élu Namurois de l'année 2022 dans la catégorie Sciences

* *Faculté d'informatique et institut NADI*

Ce qui a retenu l'attention du jury des Namurois de l'Année 2022, c'est la contribution d'Anthony Clève au projet du dictionnaire contextuel « Langue des signes francophone de Belgique (LSFB) – Français », conçu par une équipe de chercheurs en linguistique et en informatique de l'UNamur. Une première mondiale qui offre un outil performant, interrogeable dans les deux langues, facile d'usage et accessible gratuitement à un large public : les enfants sourds, leurs familles, leurs enseignants, les traducteurs ou encore les interprètes. Ce résultat est une prouesse technique et scientifique relevée grâce à l'excellente collaboration et l'importante complémentarité qui s'est mise en place entre les linguistes de l'Institut NaLTT et les chercheurs en informatique de l'Institut NADI de l'UNamur.

Le Professeur Anthony Clève est ainsi récompensé pour son audace d'avoir accepté de se lancer dans ce projet, il y a huit ans. Il a osé faire ce pari de la multidisciplinarité, ce qui n'est pas toujours simple pour un chercheur car cela pousse à sortir de sa zone de confort disciplinaire. Expert en modélisation et en gestion de données, Anthony a non seulement concentré ses travaux de recherches sur le développement de ce dictionnaire mais motivé plusieurs de ses collègues de la Faculté d'informatique à prendre part au projet, mais aussi plusieurs mémorants et doctorants.

Depuis plus de 20 ans, la professeure Laurence Meurant (directrice du LSFB-Lab, chercheuse qualifiée du FNRS) développe à l'UNamur des recherches pionnières dans le domaine de la linguistique de la langue des signes de Belgique francophone (LSFB). Ses travaux l'amènent à travailler régulièrement avec les enseignants et les enseignantes des classes bilingues situées à deux pas du campus, au Centre scolaire Sainte-Marie, grâce à l'ASBL École et surdité. Dans ces classes, en maternelle, primaire et secondaire, les élèves et les enseignants, sourds et entendants, sont confrontés aux défis qu'implique un apprentissage mené parallèlement en langue des signes et en français. Somme toute, apprendre à passer d'une langue à l'autre, mais sans disposer de dictionnaire bilingue. C'est ainsi qu'une idée audacieuse a germé dans l'esprit de Laurence Meurant : et si les résultats des recherches de son équipe pouvaient servir à créer un dictionnaire accessible à tous, enfants ou adultes, sourds ou entendants, familles ou professionnels, confrontés au passage entre une langue signée et une langue vocale ?

C'est la rencontre de Laurence Meurant avec ses collègues de la Faculté d'informatique qui va permettre de transformer le rêve en réalité. Les professeurs Anthony Clève, Benoît Frénay et Bruno Dumas apporteront leurs expertises complémentaires à cette recherche de pointe : la modélisation de bases de données pour le premier, l'intelligence artificielle pour le deuxième, l'interaction humain-machine et les interfaces multimodales pour le dernier.

C'est également grâce au soutien apporté d'abord par l'UNamur, qui croit en cette collaboration interdisciplinaire prometteuse, puis par le Fonds Baillet Latour, dont l'intervention déterminante permettra de financer le long travail d'annotation et de traduction des vidéos en langue des signes et de procéder aux développements informatiques nécessaires.

Résultat : le 12 octobre 2022, le dictionnaire contextuel bilingue LSFB-français est dévoilé au public. L'information est relayée largement par la presse nationale et internationale. Entre autres, le journal L'Écho a récemment classé le dictionnaire parmi les 20 progrès scientifiques de l'année 2022. Il faut dire que l'impact de l'outil est potentiellement grand : les algorithmes qui le font fonctionner sont applicables à tout couple langue signée-langue vocale qui disposerait d'un corpus de vidéos suffisant en termes d'annotation et de traduction. Il serait donc susceptible de contribuer à la création d'autres dictionnaires bilingues ailleurs dans le monde (les langues des signes, comme les langues vocales, ayant chacune leur spécificité) : Nederlandse Gebarentaal et néerlandais, British Sign Language et anglais…

Le dictionnaire fonctionne avec un matériel réduit : une tablette ou un ordinateur doté d'une webcam et d'une bonne connexion internet. Il est accessible en ligne, gratuitement, partout et par tous. Concrètement,

Éditeur responsable : Pierre Devos, Président du REHNam, pierre.devos@unamur.be

l'utilisateur fait un signe devant la caméra de son ordinateur et il obtient le mot recherché et les contextes dans lesquels il peut être utilisé en français. Et inversement, l'utilisateur encode un mot en français dans le moteur de recherche du dictionnaire et il obtient sa traduction en signe ainsi qu'une liste de suggestions d'usage de ce signe, sous forme de vidéos. Des fonctionnalités actuellement uniques au monde.

Pour consulter le dictionnaire : https://dico.corpus-lsfb.be Lien vers un reportage consacré aux Namurois de l'année 2022 : https://www.bouke.media/info/namurois/8779

Sources : articles de Morgane Belin et Noëlle Joris

La vie du REHNam

Jeudi 25/05 : bureau du REHNam à 10.00, suivi d'un déjeuner et d'une conférence donnée par Fabienne Bister, consultante en gestion des PME.

Jeudi 23/11 : colloque annuel ayant pour thème en 2023 « L'Europe, quelles politiques ? »

Brèves de l'Université

Nomination de Madame Valérie Daenen au poste d'Administratrice générale de l'UNamur

En sa séance ordinaire 225 du 7 avril 2023, l'Assemblée générale de l'Université de Namur a décidé de nommer Madame Valérie Daenen comme Administratrice générale de l'université. Madame Daenen entrera en fonction à raison de 3 jours par semaine dès le 15 mai prochain afin de clôturer certains projets entamés dans son ancienne vie professionnelle. Elle sera à temps plein au service de l'université à partir du 15 août 2023.

Un nouvel espace de restauration

L'UNamur a déposé un projet de construction au niveau de la bibliothèque Moretus Platin (isolation des murs extérieurs du bâtiment) et construction d'un nouveau bâtiment attenant à ce dernier correspondant à un espace de restauration pour accueillir jusqu'à 130 personnes.

Annonces

Le 04/05 à 18.00, conférence-débat organisée par l'association des anciens de la faculté d'informatique (ALMIN) : *L'union industrie-science au service de la cybersécurité : regards croisés sur le futur du numérique*. Info : https://terranostra.unamur.be/agenda/upevent.2023-04-21.4675965874

Le 04/05 à 20.00, concert gratuit des 30 ans de la Radio Universitaire Namuroise (RUN) : *Claire Lucie* (rock/folk) et *Amour* (rock progressif, stoner).

Du 10/05 à 14.00 au 12/05 à 12.45, dans l'auditoire L33 de la faculté de philosophie et lettres, colloque organisé par Nicolas Michel et Romain Waroquier : *Pensée politique et gouvernement dans l'Occident médiéval (XI^{ème} – début XIII^{ème} s.)* Info : https://terranostra.unamur.be/agenda/upevent.2023-04-06.1061475117/view

Le 13/05 à 17.15 au Mundaneum de Mons, soirée-débat organisée par l'Unesco sur le thème *Progrès sans croissance* : conférence de Timothée Parrique, chercheur en économie écologique à l'Université de Lund et auteur de *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance*, suivie d'interventions de Marthe Nyssens, professeure d'économie sociale et des théories du développement et pro-Rectrice Transition et Société de l'UCL, et de Grégoire Wallenborn, chercheur-enseignant à l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'ULB.

Le 16/05 à 9.30, séminaire organisé à la faculté de droit par le Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS) : *La jurisprudence de la chambre contentieuse de l'Autorité de Protection des Données*. Info : https://terranostra.unamur.be/agenda/upevent.2023-04-06.1061475117/view

La rédaction présente ses excuses aux lectrices et lecteurs pour l'erreur de numérotation commise dans la précédente édition de leur journal, malencontreusement datée du mois de mars.

Comité éditorial : Donnay Jean, Gevers Marie, Hespel Bertrand, Scieur Yvonne